

□ 10-0, par l'Ouest américain

Le Sher-Mont passé à tabac

"Y'a plus de jus dans le citron", a confié le gérant Gaétan Fortier à Mario Goupil, notre envoyé spécial aux Petites séries mondiales à Williamsport, à la suite de la cuisante défaite des champions canadiens aux mains de la formation californienne. Le Sher-Mont, qui a ainsi baissé pavillon à deux reprises en autant de matches depuis le début du tournoi, devra vaincre l'Arabie saoudite aujourd'hui pour s'assurer le septième rang au classement final.

• Gaudet ne sera pas de retour l'an prochain **D 1**

la tribune

74e ANNÉE — No 160 — 28 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 26 AOUT 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
L'abonnement à L'Unité: \$2.25 par semaine.

Trafic d'influence: Mackasey blanchi

• Poursuite probable de l'enquête aux Communes **B 3**

MONTREAL (PC) — C'est un cadeau fort apprécié qu'a reçu le député Bryce Mackasey jeudi pour son 62e anniversaire de naissance, alors que le juge Benjamin Schecter a rejeté trois accusations de trafic d'influence qui pesaient contre le député.

"J'ai eu beaucoup de chance, comme tous les Irlandais", s'est exclamé un Mackasey souriant à la sortie du tribunal, accompagné de sa femme Margaret.

Le juge Schecter n'a pas caché sa conviction que l'ancien ministre était innocent. "Il est inconcevable", a-t-il déclaré, "qu'une personne soit citée à son procès sur la base de preuves aussi minces".

Il a ajouté qu'on n'avait présenté, durant les trois semaines de l'enquête préliminaire, aucune preuve que la compagnie mentionnée dans l'accusation, Les Ateliers d'usinage Hall Ltée, ait réellement tenté de transiger de façon illégale avec le gouvernement.

Conduite louable

"J'ai cherché en vain toute trace de trafic d'influence, a-t-il souligné. Toute action ouvertement posée par M. Mackasey relevait d'une conduite non seulement légale et permise, mais même louable", a-t-il ensuite ajouté.

M. Mackasey était accusé d'avoir accepté, de façon "illégal et par corruption", "une rétribution d'une valeur de \$400,000" pour avoir "exercé son influence" afin d'essayer d'obtenir des contrats fédéraux pour Les Ateliers.

Le député avait été accusé le 16 mai dernier par la GRC à la suite d'une enquête de huit mois de la division des crimes économiques sur la faillite de la compagnie Les Ateliers, l'année dernière. La compagnie avait essayé d'obtenir des contrats fédéraux de construction aéronautique en 1981 et 1982.

L'accusation avait été portée en vertu de l'article 108(1)A du Code pénal concernant la corruption de fonctionnaires.

L'homme cité dans les accusations comme étant la cible du trafic d'influence était le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Jacques Blais.

M. Mackasey était aussi accusé en vertu des articles 110(1)a et

110(1)d, dans une section du Code pénal concernant les "fraudes avec le gouvernement".

D'autres accusés

Des accusations avaient aussi été portées contre M. Robert Harrison, ancien président du Montreal Board of Trade et ancien associé dans la firme de comptables Touché, Ross, et contre M. Jean Bruyère, avocat et ancien organisateur du Parti progressiste-conservateur au Québec. Les deux hommes étaient incriminés pour avoir tenté de corrompre un fonctionnaire.

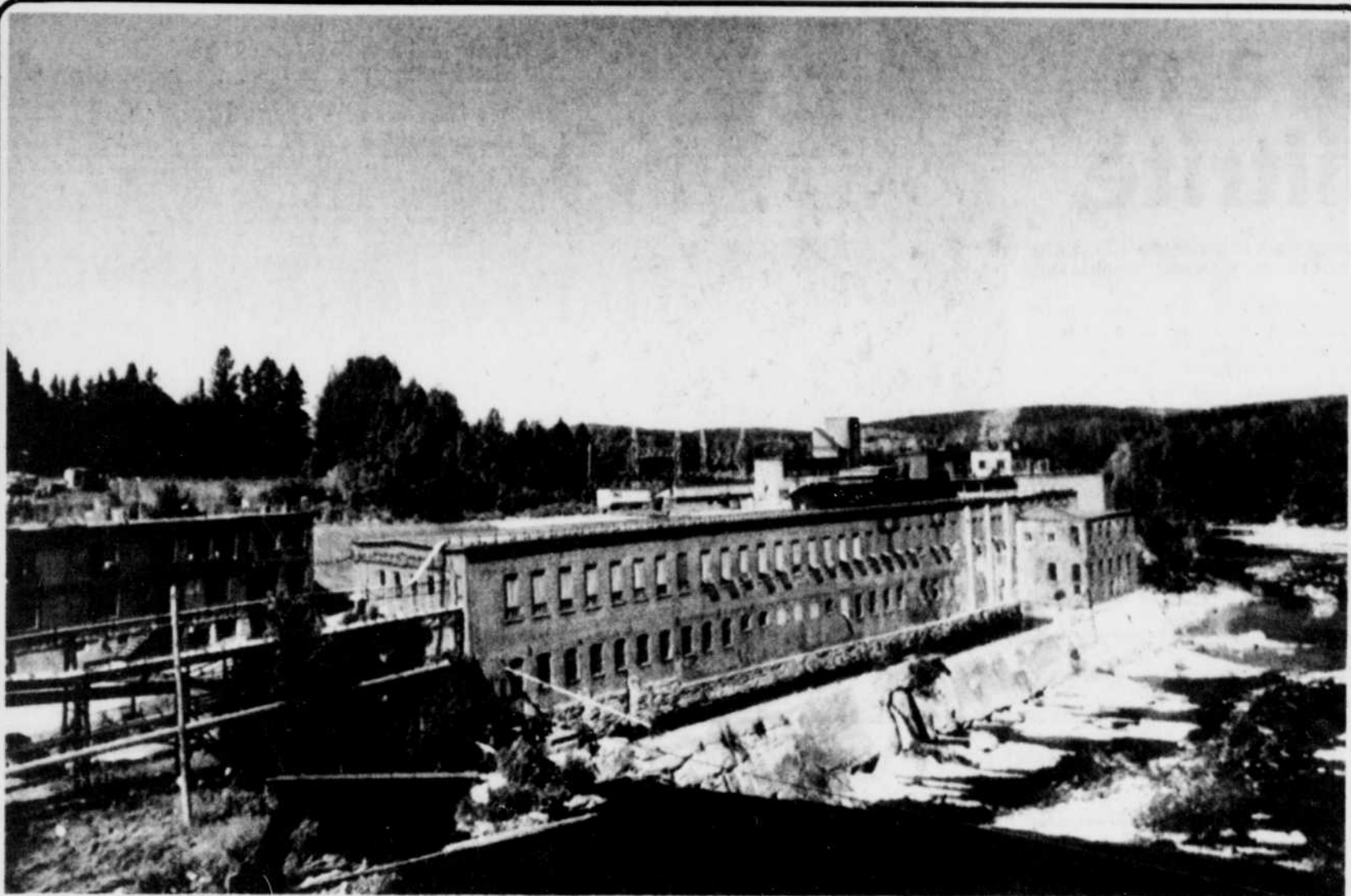
L'enquête préliminaire de MM. Harrison et Bruyère avait été reportée jusqu'à la fin de l'enquête préliminaire de M. Mackasey.

Ce dernier, un Montréalais qui représente maintenant la circonscription de Lincoln dans le sud de l'Ontario, avait d'abord été élu à la Chambre des communes en 1962. Il a été successivement ministre du Travail, ministre de l'Immigration, ministre des Postes et président du conseil d'administration d'Air Canada.

Les premières allégations relativement à cette cause avaient été émises pendant les audiences du comité des Communes sur les élections et sur les privilèges qui enquêtait alors sur l'impact sur la réputation de M. Mackasey d'un article sur la faillite de Les Ateliers d'usinage Hall, paru dans le quotidien montréalais The Gazette. Le comité avait suspendu ses audiences après que les accusations eurent été portées.

Dans son jugement, le juge Schecter a émis l'opinion que les accusations de trafic d'influence contre M. Mackasey devraient être abandonnées parce que celui-ci "avait été entraîné malgré lui dans cette affaire".

Toujours selon le juge Schecter, il est clair que M. Mackasey n'était "qu'un pion impuissant, une figure secondaire" dans les affaires de la compagnie Les Ateliers Hall, qui a fait faillite en mai 1982.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Cascades s'attaquera d'abord à la pollution

• En prenant possession de l'usine dont la société Domtar est propriétaire pour encore quelques jours à East-Angus, le groupe Cascades investira d'abord dans l'environnement. **A 4**

bonne journée!

East-Angus: midinettes de retour au travail **A 4**

Bourassa et Johnson: les appuis affluent **D 6**

Matinée remplie d'émotions au congrès des Fermières **C 1**

Levée de l'interdiction de la MIUF aux USA **C 8**

TEMPÉRATURE—
AVERSES: 25°C.
DEMAIN: AVERSES **C-6**

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS.....A-6
- LE CANADA.....B-3
- CARRIÈRES.....B-3
- DÉCÈS.....C-8
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....C-2
- LE QUÉBEC.....B-6
- ROMAN.....C-7
- SPORTS.....D-1
- VIVRE EN '83.....C-1



Tueur en liberté... malgré lui

LOS ANGELES (AP) — Un père qui avoue avoir tué sa fille de sept mois il y a cinq ans et se dit capable de tuer son bébé de 17 mois, a été remis en liberté parce que la police n'est pas capable de l'inculper.

L'enfant était décédée à la base des forces armées américaines de Guenzberg, en Allemagne de l'Ouest, où l'homme en question était affecté.

La police de Los Angeles, ainsi que la FBI, affirment que leurs agences n'y ont aucune juridiction.

Le père, Gary Perry, âgé de 28 ans, a avoué son crime à la police le 5 août, affirmant qu'il avait tué sa fille parce qu'elle pleurait. Il a été libéré le 8 août, précisant qu'il demanderait une aide psychiatrique. Son cas demeure en suspens.



(Laserphoto PC)

Attentat à Berlin: 1 mort, 24 blessés

Un Allemand a été tué et 24 autres personnes blessées dans un attentat jeudi matin contre l'immeuble de la Maison de France à Berlin-Ouest, revendiqué au nom de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (Asala). **C 8**

La performance de Sherbrooke en '83 en matière de congrès

Vers une "amélioration"

• Saison touristique: un son de cloche optimiste

SHERBROOKE (LD) — En matière de congrès, la performance de Sherbrooke en '83 devrait être comparable à l'an dernier. Cela semble même se diriger vers une "amélioration", indique M. Paul Lessard, directeur de l'Office (Bureau) du tourisme et des congrès.

Frappé également par le conflit entre les cols blancs et la ville (quatre employés de la ville lui sont prêtés selon les termes d'une convention), l'Office ne dispose pas d'une compilation précise à jour sur l'affluence des congrès. Mais M. Lessard se montre confiant que les statistiques futures démontreront une performance égale à l'an dernier, qui avec 54,290 jours-con-

grès avait surpassé 1981 et 1980, sinon meilleure.

Cette année, Sherbrooke a accueilli, entre autres, deux importants congrès provinciaux, soit l'Affaires et le Cercle des fermières, avec une participation dépassant 2,500. A l'Office, on ne peut pas évaluer leur impact économique, compte tenu qu'on n'a pas de chiffres exacts sur le nombre de nuitées d'hôtels impliquées; l'an dernier, on utilisait une moyenne de 80 \$ par jour par nuitée pour évaluer les retombées directes.

Quant à la saison touristique dans son ensemble, certains indices donnent un son de cloche optimiste.

Par exemple, les demandes d'information jusqu'à la fin juin, au kiosque de la rue Dépot, démontrent qu'une proportion plus forte des gens, par rapport à l'an dernier, provenait de l'extérieur de la région.

De son côté, M. Louis Faucher, président de l'Office, a perçu des échos favorables dans le secteur de l'hôtellerie. Ca semble se diriger vers un "excellent été".

Etant donné que le marché des congrès devient de plus en plus concurrentiel, Sherbrooke devra déployer plus d'efforts l'an prochain pour aller "se vendre", soutient M. Lessard.

Comme effets du conflit, le centre d'information de la rue Dépot est fermé depuis environ une semaine, mais le kiosque d'information sur la rue King ouest demeure ouvert.

L'Office du tourisme emploie sept employés permanents, en incluant le directeur. Les grévistes auraient insisté auprès des deux employées non-syndiquées pour qu'elles ne franchissent pas de piquet et ne se présentent pas au travail. Ces derniers jours, M. Lessard était donc seul dans les bureaux du pavillon Armand Nadeau.

Quant à la relocalisation éventuelle de l'Office du tourisme et

congrès dans la gare du CN, rue Dépot, cela n'est pas encore acquis. L'Office a préparé un rapport évaluant les inconvénients et les avantages; ce rapport sera déposé au conseil municipal à une date encore non précisée. L'Office estime qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients, admet M. Faucher.

Par ailleurs, il n'y a pas encore eu de négociation avec le CN afin de savoir à quelles conditions l'édifice pourrait être cédé.

L'attitude des autorités municipales sera déterminante dans ce dossier. L'Office est une corpora-



Paul Lessard, président du Bureau du tourisme et des congrès

tion indépendante liée à la ville par une convention. Mais une très grande partie de son budget vient de la ville.

Réunion du conseil d'administration à Sherbrooke

Première en 75 ans à l'American Biltrite

SHERBROOKE (GF) — Pour la première fois en 75 ans d'existence, le conseil d'administration d'American Biltrite s'est réuni en dehors des Etats-Unis. Hier, c'est à Sherbrooke, où est située la division canadienne, que le conseil a choisi de tenir sa réunion trimestrielle.

En effet, c'était jour inhabituel, hier, à l'usine sherbrookoise puis-

que la "grande visite" était attendue aux installations de la rue Bank avant de se réunir en assemblée régulière.

Y prenaient part la dizaine de personnes qui siègent habituellement au conseil d'administration dont le président du conseil d'administration, M. Robert G. Marcus; le président d'American Biltrite Inc., M. George E. Safiol; et le vice-président et directeur général de la division canadienne, M. Richard R. Miquelon.

"Habituellement, les réunions ont lieu à Boston. Le conseil d'administration a décidé de venir à Sherbrooke au moins une fois par année afin de mieux connaître les opérations... Une telle décision est importante pour nous, à Sherbrooke. Ainsi, si on présente un projet quelconque d'investissement ou d'expansion, le conseil d'administration peut prendre une meilleure décision puisqu'il connaît les installations et les opérations de Sherbrooke", de commenter M. Miquelon.

En fait, American Biltrite a des projets pour l'usine de Sherbrooke, projets qui sont conditionnels à l'aide que la compagnie peut recevoir des gouvernements.

M. Miquelon précise qu'il s'agit d'investissement pouvant se chiffrer à quelque 1 million \$ et qui serait mis de l'avant au début de 1984. Il s'agirait notamment de se doter d'un nouvel équipement permettant la percée d'un nouveau produit. Comme l'explique M. Miquelon, cet investissement conditionnel à l'obtention d'une subvention, ne créerait que très peu d'em-

ploiis mais il permettrait la consolidation de plusieurs emplois actuels.

Présentement, American Biltrite emploie plus de 330 employés, un nombre croissant depuis quelques mois. Les effets de la crise, de dire M. Miquelon, s'estompent et la compagnie procède au rappel des employés mis à pied.

La division canadienne se limite à l'usine sherbrookoise. Aux Etats-Unis, la compagnie possède des installations à Trenton et Mount Laurel au New-Jersey ainsi qu'à Garfield, dans l'état de New-York. La division canadienne représente 25 pour cent du chiffre d'affaires.



Le conseil d'administration de l'American Biltrite a tenu sa première réunion en dehors des Etats-Unis hier à Sherbrooke.



Robert G. Marcus, président du conseil d'administration d'American Biltrite

Au palais de justice

Pour sept vols avec effraction

SHERBROOKE (psj) — Guy Cayer, âgé de 27 ans, de Melbourne a plaidé non coupable hier à sept chefs d'accusation pour autant de vols par effraction perpétrés à Melbourne ou encore dans le Canton de Cleveland.

Le juge Michel Côté de la Cour des sessions de la paix a fixé la date de l'enquête préliminaire au 4 octobre. Le procureur Michel Ayotte agissait pour la poursuite alors que le défenseur Marc Montplaisir représentait Cayer.

On reproche à l'accusé deux vols au Carrefour Richmond totalisant 1 800 \$ de cigarettes, d'argent de

même la valeur d'une chaîne stéréophonique, deux vols dans des résidences pour de l'argent, de la boisson et une scie mécanique totalisant 670 \$, un vol de chauffettede 250 \$ à l'église Presbytérienne, un vol d'argent de 560 \$ chez Moulée David Crack et un vol d'argent et de chaîne stéréophonique pour une valeur de 400 \$ dans la salle des Témoins de Jéhovah.

Cayer a été conduit devant la Cour à la suite d'une enquête de l'agent Jules Déry de la SQ de Richmond et de la Sûreté municipale de Richmond.

Grégoire: le 12 au lieu du 7 octobre

A la demande de la poursuite et en accord avec la défense, le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a reporté l'enquête préliminaire de Jean-Guy Grégoire au 12 octobre au lieu du 7 comme il avait été convenu la semaine dernière.

On estime qu'il faudra toute la journée pour entendre les divers té-

moins à cette étape des procédures. Grégoire, âgé de 47 ans, fait face à une accusation de meurtre au second degré en rapport avec le décès de sa compagne Louise Turcotte, en date du 27 juillet.

Me Jean-Pierre Rancourt assume la défense de l'accusé alors que Me Danielle Côté agit pour la poursuite.

• Pas une sixième fois

Il n'était pas question pour le tribunal de remettre une sixième fois une cause de voies de fait... même graves, remontant au mois d'octobre 1982.

C'est pourquoi le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a rejeté la plainte mettant en cause Jocelyn Lefebvre, âgé de 25 ans, d'Asbestos.

Hier matin, la poursuite avait de-

mandé une remise — malgré le fait que la cause ait été inscrite trois fois pour l'appel de rôle et ait été appelée trois fois pour procès — mais le défenseur Marc Montplaisir a demandé devant tant de délais que la plainte soit rejetée.

Le procureur Joseph Elfassy a laissé la décision à la discrétion de la Cour qui a rejeté la plainte.

Martineau: les 1er et 2 septembre

Au lieu de procéder hier dans l'enquête pour remise en liberté dans le cas de Jean-Yves Martineau, âgé de 25 ans, de Sherbrooke, la défense et la poursuite ont convenu de faire reporter le tout aux 1er et 2 septembre dans le but de procéder immédiatement à l'enquête préliminaire.

C'est ainsi que des quatre accusés dans l'affaire de conspiration pour importation de cocaïne au pays, de conspiration pour en faire le trafic et de possession en vue de trafic, Jean-Yves Martineau est le seul pour le moment à demeurer derrière les barreaux; voilà pour-

quoi on accélère les procédures dans son cas.

Les trois autres accusés, Claire et Lise Martineau de même que Jean-Guy Pothier ont tous recouvré leur liberté moyennant divers cautionnements.

Les avocats Michel Beauchemin et Michel Dussault représentent les accusés alors que Me Christian Labonté agit pour la poursuite.

On reproche à tous les accusés d'avoir conspiré pour importer et faire le trafic de 130 grammes de cocaïne aux pays. On les soupçonne également d'avoir fait le trafic de quantités moindres de cocaïne.

Toutes des causes importantes...

Il n'y a pas des petites, des moyennes et des grosses causes en matière de justice... mais des causes tout simplement.

L'important pour la justice n'est pas de classer les causes par ordre d'importance mais de préserver son image.

Voilà pourquoi il a fallu cette semaine consacrer un procès de deux heures et demie pour une affaire de vol d'essence d'une soixantaine de dollars.

Une vraie tigresse

Il aurait sans doute dû l'amener à l'exposition!

C'est la promesse qu'avait faite un homme à une jeune femme de 18 ans mais il ne l'a pas tenue cette promesse.

Avec le résultat que pour passer sa déception, elle a crevé les qua-

preuve, entendu les circonstances particulières de l'affaire, le juge Bouchard a accordé un sursis de sentence à l'accusée et l'a soumise à une probation pour une période d'une année. La note de frais, la compagnie d'assurance se chargera bien de la faire acquitter par la responsable.

Après avoir pesé l'ensemble de la

Remise en liberté: du sérieux

Le juge Michel Côté a voulu faire sentir hier à Réjean Plourde, de Sherbrooke, que les conditions du tribunal en ce qui concerne une remise en liberté... c'est du sérieux.

Moins de 24 heures après avoir été libéré, l'accusé se rendait coupable de méfait pour un montant minime et plaquait coupable à un brio de condition de remise en liberté.

Compte tenu que les dommages causés à un encadrement de porte étaient minimes, le juge Côté a condamné Plourde à une journée de prison mais... à cette journée de prison, il en a ajouté 30 autres parce que l'accusé n'avait pas gardé la paix, condition essentielle à sa remise en liberté de l'autre jour. Le

juge l'a de plus soumis à une probation de deux ans avec la condition expresse de fichier la paix à une dame qu'il importunait depuis un certain temps.

Le procureur Michel Ayotte avait demandé au tribunal d'être sévère et de donner du temps à l'accusé pour qu'il réfléchisse et adopte un comportement plus normal. Par ailleurs, son avocat, Me Jean-Pierre Rancourt qui "a essayé par tous les bords de le faire acquitter, avait souligné que pour l'importance de l'affaire, on pourrait condamner son client au temps déjà fait, à savoir deux jours de prison.

Mais le juge Côté avait son mot à dire.

King wellington
REDIGÉ EN COLLABORATION

Il ne faudrait pas que les gens de Coaticook soient surpris s'ils entendent dire que Denis Vanasse se promène sur la rue avec une petite pelle et une chaudière... on a appris qu'il s'était fait aménager un carré de sable dans sa cour.

De temps à autre, il arrive à Louis-Denis Lagueux de sortir du quartier général de la SQ, mais ce n'est pas pour n'importe quoi... tout récemment, on l'a vu au palais de justice et cela n'est pas passé inaperçu.

Paraîtrait-il qu'il y a eu un vent d'affolement quand le céli-

bataire endurci Claude Babeux a été nommé président de la raison sociale "Labbe, Claude...". Plusieurs ont cru qu'il avait prononcé ses vœux de sacerdoce... il n'en est rien car on a découvert, après enquête, que Labbé n'était nul autre que le nom de famille de Jacques, son associé.

Gérald Desmarais a une sainte envie de s'initier au sport de la planche à voile... il a fait ce cheminement après que son trois-mâts eût passé l'éte en cae sèche... s'il se décide, on pourra parler de la planche à voile comme étant une activité plus "qu'honorable".

Si vous recevez Dawson Beau-lieu, munissez-vous d'une grande quantité de jus de tomate. Il peut en absorber de toutes les manières possibles, même le dos tourné.

Les six représentants de l'université de Sherbrooke qui participent au colloque sur l'économie d'énergie à Québec, ont pris trois automobiles pour se rendre dans la Vieille capitale. Ils ont donc économisé l'essence de trois autos.

Selon le philosophe Réjean Giroux, les femmes ne sont pas faites pour être comprises, mais aimées.



d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

bingo

la tribune

BINGO RAPIDO TRIPLE-500 LA TRIBUNE

2 Marathons successifs sur la même carte

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er marathon - Carte Aqua

Possibilité de gagner \$1,500

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
MERCREDI, le 24 août 1983:
B-2

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
JEUDI, le 25 août 1983:
G-58

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:
VENDREDI, le 26 août 1983:
I-24

la tribune

Courrier de deuxième classe
Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, JIK 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(Division La Tribune)

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
Redacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
Redaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Abonnement au Canada, territoire im-médiat, sauf endroits desservis par camé-lots et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affi-liées sont autorisés à reproduire les infor-mations de La Tribune.

• Maintenant que l'Université sera dotée d'un système de conception assistée par ordinateur

La Société de microélectronique rêve à un système de fabrication

• Le ministre Paquette vient confirmer la subvention de 1,4 million \$



Adrien Leroux

SHERBROOKE — Bien qu'elle vienne de réaliser un premier rêve en décrochant les 1,4 million \$ nécessaires pour doter l'Université de Sherbrooke d'un système de conception assistée par ordinateur, dans le secteur de la microélectronique, la Société de microélectronique industrielle de Sherbrooke caresse déjà un deuxième rêve, celui d'acquiescer un système de fabrication assistée par ordinateur, a indiqué hier le vice-président de la SMIS, M. Adrien Leroux.

C'est en présence du ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, venu pour annoncer la subvention de 1,4 million \$ pour la mise en place de ce système de conception assistée par or-

dinateur à l'Université de Sherbrooke, que M. Leroux formulait ce nouveau rêve.

De la somme remise à l'Université et la SMIS hier, 900,000 \$ proviennent du ministère de la Science et de la Technologie et le reste de l'Office de planification et de développement du Québec.

L'écart entre le montant annoncé par le ministre en février dernier et la somme remise hier s'explique, dit M. Paquette, par le fait que son ministère, l'hiver dernier, annonçait ainsi son intention de permettre l'achat de l'ordinateur lui-même, estimé à quelque 700,000 \$. Il a toutefois été fait des estimations, par la suite, concernant le coût véritable de l'installation du système dans son entier, de sorte

qu'on a aussi décidé de subventionner les accessoires périphériques à l'ordinateur, le fonctionnement de l'appareil, le personnel supplémentaire nécessaire à son utilisation ainsi que l'entretien du système. C'est ainsi que la somme prévue à prime abondamment a été doublée.

Premier maillon d'un réseau de systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur qu'envisage de développer le Québec et dont un Centre de diffusion des technologies de production automatisée sera responsable, la SMIS devient ainsi un important centre d'excellence de recherche appliquée et d'appui technique à l'industrie pour des projets en micro-électronique. "Si la SMIS, auparavant, a été parfois incapable de

repondre à tous les besoins identifiés par les industries, dit le ministre Paquette, elle disposera dorénavant de moyens suffisants pour répondre à toutes les demandes de l'industrie."

Selon M. Paquette, toutes les régions du Québec, grâce à l'initiative de l'Université de Sherbrooke, de la Société de microélectronique et de l'industrie régionale pourront prendre le virage technologique, de moins en ce qui touche la micro-électronique.

Le plan du gouvernement s'étend aussi à d'autres secteurs auxquels les systèmes de conception et de fabrication assistées par ordinateurs permettront un essor, comme le meuble et l'automobile par exemple.



Gilbert Paquette

□ Les courses automobiles à Sherbrooke

Le projet mis sur la glace

— Françoise Dunn

SHERBROOKE (LD) — Le projet d'organiser des courses automobiles à Sherbrooke se retrouve sur la glace pour le moment étant donné que Granby se montre déjà prête à foncer, indique la conseillère Françoise Dunn.

Elle confirme ainsi des propos similaires tenus par M. Robert Dandurand, un autre membre d'un comité ad hoc qui s'est penché sur ce projet. Si Granby change d'idée, les gens de Sherbrooke seront prêts à prendre la relève cependant.

Mme Dunn a fait partie, à titre personnel, du comité intéressé à promouvoir des courses automobiles dans la Ville Reine des Cantons de l'Est.

"Les courses, ça m'a toujours fasciné. J'ai toujours couru ça". Quand M. André Savoie lui a parlé d'explorer l'idée d'organiser des courses à Sherbrooke, elle a saisi l'occasion. Le comité, qui comprendrait six personnes, a fait beaucoup de travail, mais a dû se rendre à l'évidence que Granby revenait à la charge avec une longueur d'avance. Ces deux villes

... car Granby se montre déjà prête à foncer

sont vraiment trop près pour penser se dédoubler avec une même activité. "Pour le moment, le projet est mort", de dire Mme Dunn.

M. André Savoie abonde dans le même sens. "Ca nous a fait un petit pincement au coeur", avoue-t-il. Le comité avait déjà choisi le meilleur site potentiel avec les conseils de gens de Trois-Rivières, soit le plateau Parc, et en était rendu à l'étape du tracé préliminaire. Il se préparait à déposer le tout au conseil.

Le conseil municipal de Sherbrooke, comme tel, n'a pas été saisi du dossier d'éventuelles courses automobiles, précise effectivement le conseiller Jean-Yves Laflamme.

"Ca n'a pas été discuté officiellement, ni officieusement. En fait,

ça n'a pas été discuté du tout (à la table du conseil)", ajoute le conseiller du district 5.

Quant au comité qui s'est penché sur le projet, il n'a pas été formé par le conseil, mais a été initié par l'initiative de citoyens. La conseillère Françoise Dunn participe à ce comité, mais à titre personnel; elle n'a pas été déléguée comme telle par le conseil, précise aussi M. Laflamme.

Donc si certains conseillers ont été mis au courant de l'idée, c'est à titre personnel.

Jean-Yves Laflamme dit sans hésiter qu'il serait prêt à donner son appui à ces gens qui caressent l'idée d'organiser des courses automobiles à Sherbrooke, estimant qu'ils se sont montrés sérieux dans

leurs démarches. Il s'agit d'un appui de principe, puisqu'il faudrait voir quelles seraient les implications pour la ville, à propos du site ou d'un appui financier.

Depuis son élection, le conseiller Jean-Yves Laflamme a déjà affirmé sa conviction qu'il serait sûrement souhaitable d'améliorer le "marketing" de la ville. Plusieurs voient probablement dans les courses automobiles une façon de mieux soigner la publicité de Sherbrooke. D'ailleurs, Mme Dunn souligne la renommée que son Grand Prix vaut à Trois-Rivières.

On espérait avoir trouvé un filon prometteur pour promouvoir Sherbrooke avec les courses automobiles. Si ça ne se concrétise pas, on cherchera d'autres idées.



Faits divers

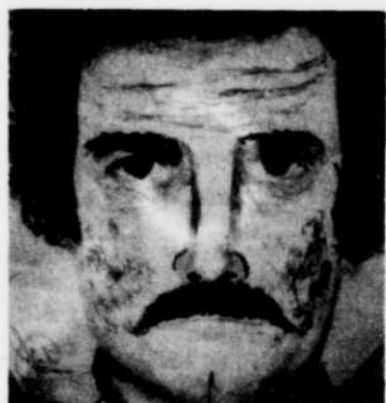
• Portrait-robot du suspect

SHERBROOKE (psj) — Grâce à la collaboration de témoins, la division des enquêtes criminelles de la Police municipale a pu tracer le portrait-robot du suspect en rapport avec le vol qualifié perpétré au Marché Conseil, en soirée de lundi.

L'individu dont l'âge serait approximativement 30 ans mesure environ six pieds; son poids approcherait les 175 livres. L'homme a le teint foncé, les yeux bruns, les cheveux épais et frisés; la moustache est foncée. Son visage porte des cicatrices d'acné.

Lors du vol, il était vêtu d'un pantalon jean, d'un coupe-vent en lainage carrelé bleu et rouge vin. Un mouchoir de femme en lainage, noué autour du cou, lui cachait le menton.

Le voleur a raflé une somme



d'environ 200 \$ en braquant sur la caissière ce qu'on croit être un fusil au canon coupé.

Tout renseignement peut être communiqué à la division des enquêtes criminelles ou au détective Marc Chatelois, rue Marquette.

• Vols sous le nez des voisins

A St-Elie d'Orford, les cambrioleurs ne se gênaient pas pour commettre leurs vols en plein jour.

Hier, à la Sûreté du Québec de Sherbrooke, on apprenait qu'un propriétaire, dans le rang 9 de St-Elie, avait reçu la visite de voleurs qui avaient mis la main sur la chaîne stéréophonique et sur des stores verticaux pour un

montant de 2 000 à 3 000 \$. Le vol a été commis en plein jour.

En une semaine, c'était le troisième vol en plein jour que l'on commettait à St-Elie. La SQ invite les citoyens à ne pas se gêner pour l'alerter quand ils constatent des agissements suspects ou des présences insolites dans leur secteur. Elle procédera aux vérifications qui s'imposent.

• Epidémie de vols de vélos

Tant à la Police municipale de Sherbrooke qu'à la Sûreté du Québec (Sherbrooke), on ne compte plus les vols de bicyclettes tellement il y en a.

Il ne se passe pas un jour sans que les policiers enregistrent deux, trois, parfois quatre plaintes pour vol de vélo.

De ce temps-là, la SQ de Sherbrooke en dénombre plus qu'à l'habitude dans le secteur du déve-

loppement Chagnon, dans Ascot (ct.).

On se demande quels conseils donner aux propriétaires de bicyclettes surtout que plusieurs ont été volées malgré le fait qu'elles étaient attachées avec chaîne et cadenas.

On recommande d'enchaîner les vélos dans des endroits éclairés ou si cela est impossible, des les remiser dans l'appartement pour la nuit.

• Le rapport au coroner

L'agent-enquêteur Yves Houle remettra sous peu son rapport au coroner Michel Durand en rapport avec la mort de Karine Laventure, âgée de deux ans et demi, décédée en début de semaine.

On rappelle que la fillette avait réussi à se faufiler dans l'enceinte réservée à la piscine des voisins, dans le rang 6 de St-

Elie, vers 09h30, samedi. Les voisins étaient absents.

Son père devait découvrir Karine dans la piscine. Ayant réussi à la ramener, il l'a conduite de toute urgence à l'hôpital. Depuis elle était hospitalisée à la section des soins intensifs du CHUS.

Les dommages causés par cette chute dans l'eau étant trop prononcés, elle devait décéder trois jours plus tard.

• Pas une main... mais bien près

Les pompiers de Sherbrooke se sont rendus sur la rue Esplanade, hier midi, pour vérifier si ce qu'on avait aperçu flottant sur l'eau était bien une main.

Le lieutenant Yves Lacharité a utilisé une échelle pour descendre sur la rive puis en s'approchant de cette "main" qui n'était finalement qu'à deux ou trois pieds du fond de l'eau, il s'est vite rendu compte qu'il s'agissait d'un gant.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Grand ménage

Question de se faire une beauté pour les festivités qui marqueront à partir du 31 décembre prochain le 100e anniversaire de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, l'imposante église de la rue

Conseil fait présentement l'objet d'un grand ménage en règle. Chose certaine, les travailleurs affectés aux rénovations n'ont pas avantage à souffrir de vertige...

□ La conciliation se poursuit

Les cols blancs se font discrets

SHERBROOKE (GF) — La séance de conciliation s'est poursuivie hier, à compter de 11h00, et a sûrement permis aux parties de s'enfoncer plus avant dans le gras des trois gros morceaux qui demeurent en suspens: la mobilité, les heures de travail et les salaires.

Mais quant à savoir où en sont exactement les parties, il faudrait compter sans la consigne du silence que chacun respecte intégralement.

Tout ce que l'on peut savoir, c'est que la séance de conciliation a duré de 14h00 à 23h00, mercredi, avant de reprendre hier matin et se poursuivre tard en soirée.

La durée des séances laisse croire que le dialogue a lieu entre les parties et que des progrès sont enregistrés, faisant dire à plusieurs que les prochaines heures sont cruciales pour l'obtention d'une entente de principe.

Durant ce temps, les cols blancs manifestent toujours leur présence à la population. Mais cette fois-ci, hier, ils ont préféré la discrétion. Ils ont donc maintenu des lignes de piquetage devant les principaux édifices de la Ville et remis à plus tard les actions d'éclat comme ceux de mercredi.

Au syndicat, la secrétaire, Mme Lyne Camiré confirme que les grévistes ont hérité de 25 billets de contravention pour une valeur globale de 2,500 \$. Il se pourrait que des cols blancs qui en aient eues, ne les aient pas remises au syndicat, ce qu'elle les invite à faire au plus tôt.

Le dossier Domtar

Cascades s'attaquera d'abord à la pollution

KINGSEY-FALLS (FG) — En prenant possession de l'usine dont la société Domtar est propriétaire pour encore quelques jours à East-Angus, le groupe Cascades inc., investira d'abord dans... l'environnement.

"Au début, nous irons au plus pressant; c'est-à-dire tout ce qui s'appelle dépollution. Nous sommes bien conscients de tou-

te la pollution que cause actuellement l'usine et nous voulons que les gens d'East-Angus soient heureux. Ce problème sera réglé, nous allons satisfaire aux normes", a exprimé hier un porte-parole du groupe, M. Laurent Lemaire.

Les sommes consenties pour cet aspect portant sur l'amélioration de l'environnement seront puisées à même l'enveloppe de 18 millions \$ (subventionnée à 25 pour cent par les gouvernements de Québec et d'Ontario) que le groupe Cascades inc., compte investir d'ici mars 1986 dans le cadre du programme de modernisation des industries de pâtes et papiers.

Puis par la suite, les propriétaires procéderont aux "investissements rentables". On parle ici de la machinerie servant à la production, notamment dans le but d'augmenter la production et pour épargner sur les coûts très élevés de l'énergie.

Mais pour l'instant, les détails précis des opérations de modernisation qui seront entreprises ne peuvent être connus. "Il nous reste à finaliser le dossier de la transaction. Actuellement, mentionne M. Lemaire, tous nos efforts portent sur cet aspect."

L'acceptation, mercredi soir, par les deux groupes de travailleurs de l'usine du mémoire d'entente réjouit bien sûr les dirigeants de Cascades, mais il reste encore des points à régler. "Une telle transaction implique une cinquantaine de contrats de toute nature qu'il faut faire vérifier par des spécialistes. Mais tout va bien. Il n'y a aucune embûche et tout devrait être terminé pour le 31 août."

Pas dans la "zone touristique"

Pas d'hôtel à Coaticook à cause d'un manque de subventions

— Denis Maurais

COATICOOK (BO) — Le développement d'un complexe hôtelier à Coaticook serait relié à un manque de subventions, la ville de Coaticook n'étant pas dans la zone dite touristique. Tel est le commentaire formulé par M. Denis Maurais, de la Corporation de développement économique régional de Coaticook.

La Perle de l'Estrie a beaucoup à montrer et n'a pas à envier les attraits touristiques d'autres municipalités situées dans le corridor en question. Le dépliant publié par la Corporation de Développement montre une foule de sites à visiter à Coaticook et dans les municipalités environnantes et chacun d'eux ferait la joie des touristes qui n'ont pas eu la chance de les admirer.

Selon M. Maurais, la rentabilité d'un investissement éventuel dans

un projet d'hébergement n'est pas assuré actuellement, la majorité des voyageurs de passage préférant aller loger à Sherbrooke ou dans les environs. Un certain déblocage demeure toujours possible au point de vue hébergement à Coaticook mais à long terme seulement, quoique tout le monde soit conscient du problème.

M. Pierre Sideleau de la Société de développement des Gorges nous a précisé qu'un complexe hôtelier localisé dans les limites de la ville contribuerait sans aucun doute à augmenter le nombre de visiteurs à la Gorge.

Coaticook doit-il demeurer hors-circuit ou préconiser une solution au problème de l'hébergement à l'intérieur des limites de la municipalité?

Assainissement des eaux: la rivière Coaticook loin d'être irrécupérable

COATICOOK (BO) — Les contribuables de la ville de Coaticook ont eu droit à toute l'information pertinente concernant le projet d'assainissement des eaux, qui fait présentement l'objet de négociations entre les édiles municipaux et le ministère de l'Environnement du Québec.

Lors de la réunion, M. Robert Bertrand, spécialiste de la qualité des eaux pour le ministère de l'Environnement, a principalement discuté des causes de pollution généralement rencontrées et, documents à l'appui, il a informé les contribuables de la qualité de l'eau de la rivière Coaticook qui, selon lui, est bonne à partir de la frontière du Vermont.

Cependant, la situation se gâte quelque peu entre Stanhope et Dixville ou le taux de contamination est intermittent; entre Dixville et Coaticook il y aurait effectivement contamination pour en arriver finalement à des conditions médiocres à partir de la ville de Coaticook et en aval.

La rivière ne serait cependant pas irrécupérable à condition de donner suite au projet d'assainissement, tel que préconisé par les responsables du ministère de l'Environnement.

Ce projet d'assainissement permettrait d'éliminer la pollution bactériologique, d'améliorer la vie aquatique et d'abaisser la masse des matières organiques, pour finalement rendre à la rivière sa qualité originelle.

M. François Payette, responsable du dossier de la ville de Coaticook, a indiqué qu'en premier lieu, il

avait fallu localiser les sources de pollution pour être en mesure de canaliser les eaux usées vers une usine d'épuration qui doit se situer en aval de la rivière, et dont le site reste encore à déterminer. L'élimination de la pollution serait de l'ordre de 90 à 99 pour cent.

Implications financières

Compte tenu des différentes phases reliées à l'accomplissement du projet, la subvention gouvernementale serait d'environ 85 pour cent sur un coût total anticipé de 5 millions \$, le pourcentage de précision pouvant varier de 15 à 20 pour cent.

Au total, 150 municipalités de la province de Québec ont d'ores et déjà adhéré au programme d'assainissement des eaux et certains projets ont déjà été complétés à un coût moindre que celui estimé au départ.

M. André Langevin, parlant au nom du conseil municipal puisque le maire Ernest Lafaille est présentement hospitalisé, a expliqué qu'aucune décision finale n'avait été prise et que le dossier faisait toujours l'objet de pourparlers entre les divers intervenants.

Il a cependant fait part aux contribuables des implications éventuelles sur le plan financier et ce, pour les années 1983 à 1988. A titre d'exemple, un propriétaire dont la propriété est évaluée à 40,000 \$ verrait sa facture de taxes majorée d'environ 100 \$.

Une autre réunion publique doit se tenir avant de prendre une décision définitive. Un vote secret pourrait être tenu.

Un orgue peint en vert fait jaser à Compton

COMPTON — Un groupe de paroissiens de Compton considèrent que c'est presque un sacrilège d'avoir peint en vert, un orgue antique, en chêne massif, qui se retrouve présentement dans l'église paroissiale.

Toutefois, si les pressions se poursuivent pour que les marguilliers fassent restaurer cet instrument de musique, afin de le remettre dans son état original, il n'en reste pas moins qu'il n'est pas facile de retrouver le coupable.

Le grand orgue de l'église St-Thomas d'Aquin, de Compton, serait un don de la maison Casavant, il y a de nombreuses années et sa valeur est aujourd'hui inestimable.

Le grand orgue en chêne était installé dans l'ancienne église, aujourd'hui démolie.

L'instrument de musique aurait été peint en vert, vers 1950. En 1956, l'orgue fut déménagé dans l'église actuelle de Compton.

Motocycliste gravement blessé

LA GUADELOUPE — Un motocycliste a été gravement blessé lors d'un accident impliquant un autre véhicule, survenu vers 14h00, hier, à l'angle de la route 269 et de la 4e avenue sud, à La Guadeloupe.

La Sûreté du Québec, détachement de Lac-Mégantic, a indiqué, hier en fin d'après-midi, qu'elle ne disposait pas des informations lui permettant de divulguer les circonstances de l'accident, précisant toutefois que le motocycliste avait d'abord été envoyé à l'hôpital de

Saint-George de Beauce, avant d'être transféré à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec. Quant au conducteur de l'autre véhicule, une automobile de marque Buick, il n'a pas subi de blessures.

La SQ a également fait savoir, qu'elle ne pouvait dévoiler l'identité du blessé, mais que celle-ci serait originaire de Sainte-Rose de Bellechasse. C'est l'agent Pierre Leblond, qui a été mandé sur les lieux.

Soupçonnés de onze vols par effraction

RICHMOND (YR) — Les policiers municipaux de Richmond et la Sûreté du Québec, détachement de Richmond, ont procédé à l'arrestation de deux individus, mercredi.

Les suspects seront accusés d'avoir commis onze vols par effraction dans des commerces de Richmond et six autres sur le territoire de la SQ.

Ces méfaits ont été commis au cours de derniers mois.

Le chef de police de Richmond, M. Emeril Perreault, qui a mené l'enquête, en collaboration avec la Sûreté du Québec, explique que seulement une faible partie du butin volé a pu être récupéré. Les malfaiteurs se seraient fait eux-mêmes voler une bonne partie des objets dérobés, dans la cache où ils étaient gardés à l'abri des regards indiscrets.

Le véhicule a été remis à la sûreté municipale de Québec.

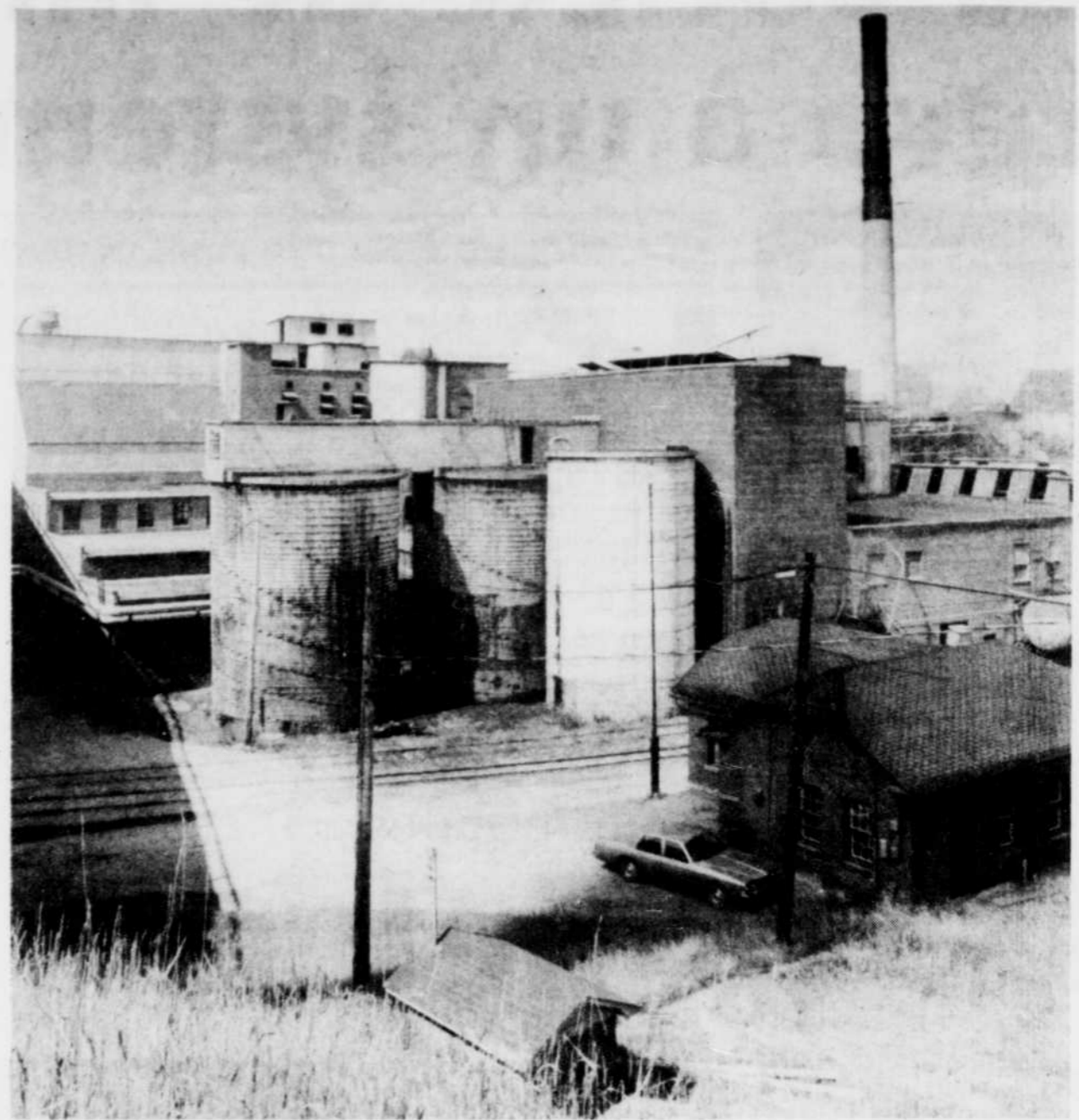
Auto volée retracée à Asbestos

ASBESTOS (YR) — Les policiers municipaux d'Asbestos ont retracé hier, un peu avant midi, une voiture volée à Québec, il y a environ un mois.

Le véhicule, une Oldsmobile 1980,

a été repérée sur le terrain de stationnement d'une maison à loyers multiples d'Asbestos.

Le véhicule a été remis à la sûreté municipale de Québec.



En prenant possession de l'usine dont la société Domtar est propriétaire pour encore quelques jours à East-Angus, le groupe Cascades inc., investira d'abord dans... l'environnement.

Les midinettes de Vêtement East-Angus rentrent au travail

EAST-ANGUS (GF) — Leur résistance n'aura duré que le temps des roses. Hier, les midinettes de Vêtements East-Angus sont retournées au travail, mettant ainsi fin à leur résistance d'un jour.

La veille, mercredi, elles exprimaient une vive opposition à l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames et au vote qui décidait de l'acceptation des offres salariales patronales et du retour au travail. Elles s'en prenaient à leur patron et expliquaient qu'elles ne pouvaient retourner au travail sans conclure une entente sur les conditions de travail.

Elles refusaient donc d'entrer au travail et devenaient ainsi le seul îlot à poursuivre une grève qui aura duré sept jours ouvrables, affecté 9,000 travailleurs reparties dans plus de 170 ateliers au Québec.

"Tout ce que je veux dire, c'est que le travail a repris ce matin.

Pour le reste, je n'ai aucun commentaire à faire", de dire laconiquement le gérant de cet atelier appartenant à la compagnie Algo, M. Denis Plante.

Pour sa part, la présidente du syndicat local, Mme Lorraine Bibeau, explique que le revirement de situation s'est produit mercredi après-midi.

"Nous nous sommes réunis et nous avons discuté de l'attitude à prendre. Mercredi, nous pouvions poursuivre la grève sans que les patrons exercent des représailles contre

nous ou ferment l'entreprise. A compter de jeudi, la situation devenait différente. Pour suivre la grève, toute seule, dans ces conditions, aurait été suicidaire", de dire Mme Bibeau.

Elle poursuit en disant que les syndiqués se sont senties obligées de retourner au travail. "Ce n'est donc pas de gaieté de coeur que nous l'avons fait."

Les midinettes d'East-Angus n'ont pas tout perdu puisque leur journée de grève aura sensibilisé la direction montréalaise qui est

venue à East-Angus, hier, pour rencontrer les travailleuses. De ces discussions, il est ressorti un comité d'atelier formé de six syndiquées dont Mme Bibeau qui verra à établir les taux (le nombre de pièces à l'heure) et régler les problèmes de relation de travail

au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Hier, la rentrée au travail s'est faite dans le calme, "mais c'était pénible pour tout le monde."

Entrées à 8h00, les syndiquées ont rencontré les patrons avant de se mettre au travail à 9h00.

500 NOMS

...et le vôtre?

(VOIR LA TRIBUNE 94730 ...SAMEDI, 27 août)

L'affaire des sorties de secours réglée en septembre?

EAST-ANGUS (GF) — Il reviendra à la Cour supérieure de trancher la question, en septembre (espérons-t-on): la compagnie Vêtements East-Angus doit-elle apporter des correctifs à ses sorties de secours jugées défectueuses par la Commission de la santé et la sécurité du travail (CSST)?

Telle est en effet l'état d'un dossier qui remonte à 1981 et qui n'a pas encore été solutionné malgré l'intervention des pompiers et de la CSST. C'est la grève des midinettes et les propos qu'elles tenaient, mercredi, au dernier jour de leur grève, qui a permis à ce dossier de devenir public. Les midinettes dénonçaient l'état de la vieille bâtisse qui abrite Vêtements East-Angus et du danger que pouvait représenter l'état actuel des sorties de secours.

Interrogé, le directeur-adjoint de la police et du service des incendies d'East-Angus, M. Gaétan Poulin, déclare avoir visité l'atelier en 1981 dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies. "On connais-

sait la bâtisse et on voulait éviter un deuxième Chapais", dit-il.

A la CSST, la porte-parole explique que la Commission a pris le dossier en main en décembre 1981. De janvier à mai 1982, les inspecteurs de la CSST ont visité la bâtisse à quatre reprises, émis un avis de correction dont n'a pas tenu compte la compagnie.

Devant le refus de la compagnie de changer quoi que ce soit, la CSST a entamé une poursuite devant le Tribunal du travail qui a rejeté la plainte.

Journée des Religieux - Religieuses

28 août - 13h30 à 18h00

THEME: Prier les psaumes (Père Armand Désautels, a.a.)

Beauvoir 569-2535

93386

COURS D'ANGLAIS POUR ADULTES

CONVERSATION

COURS INTENSIFS:

AVANT-MIDI (5 avant-midi par semaine, de 9 h à 12 h)

DEBUT: Le lundi 19 septembre 1983

DUREE: 90 heures (6 semaines, à raison de 15 h/semaine)

ENDROIT: Ecole Gagnon, 2365 Galt ouest, Sherbrooke

FRAIS: 75,00 \$

COURS REGULIERS:

2 soirs par semaine: lundi et mercredi, de 19 h à 22 h

DEBUT: Le lundi 12 septembre 1983

DUREE: 90 heures (15 semaines, à raison de 6 h/semaine)

ENDROIT: Ecole Gagnon, 2365 Galt ouest, Sherbrooke

FRAIS: 75,00 \$

ANGLAIS LANGUE DE VOYAGE

Vous aimez voyager, mais l'anglais est un problème. Plus maintenant, grâce à notre cours intensif! Nous vous offrons une session de 6 semaines spécialement conçue pour les situations de voyage.

5 avant-midi par semaine, de 9 h à 12 h

DEBUT: Le lundi 19 septembre 1983

DUREE: 90 heures (6 semaines, à raison de 15 h/semaine)

ENDROIT: Ecole Gagnon, 2365 Galt ouest, Sherbrooke

FRAIS: 75,00 \$

INSCRIPTION ET TEST DE CLASSEMENT

ENDROIT: Ecole Montcalm, 2050 boul. Portland, Sherbrooke

DATE: Le lundi 29 août et le mardi 30 août

HEURE: 19 h

Pour de plus amples renseignements et pour les personnes dans l'impossibilité de se rendre à l'inscription et au test de classement le soir, veuillez vous adresser le plus tôt possible à Suzanne Caron, au 569-9468, entre 8 h 30 et 16 h.

91422

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE EASTERN TOWNSHIPS
257 QUEEN, LENNOXVILLE (QUE.) (819) 569-9468

la tribune l'amiante, le centre du québec, les bois francs

La compagnie Lac d'Amiante du Québec

Les congédiements limités à 50

THETFORD-MINES (PS) C'est finalement une cinquantaine d'employés à l'heure de la compagnie Lac d'Amiante du Québec (LAQ) Ltée qui seront affectés par la réduction de personnel à la division de Black-Lake et ce, au cours des prochains mois.

Dans un court communiqué remis à la presse en fin d'après-midi hier, le président de la LAQ, M. Jean Dupéré, justifie la décision de la compagnie par le fait qu'elle subit la compression du marché, l'augmentation des coûts et le resserrement de la concurrence. Selon lui, cette mesure, découlant d'une rationalisation plus poussée de ses opérations, permettra à la LAQ de relever le défi auquel fera face sa

division de Black-Lake au cours des prochains mois.

Curieusement, le communiqué ne fait aucunement part des intentions de la compagnie de cesser toute activité pour une période de deux semaines au début d'octobre. Pourtant, cette fermeture fut confirmée aux représentants syndicaux lors de la rencontre d'hier. Ce qui portera à sept le nombre de semaines non-

travaillées à la division Black-Lake de la LAQ depuis le début de l'année 1983.

Et, comme le prévoyait déjà le président du syndicat des Métallurgistes de la LAQ, M. Benoit Poulin, c'est l'arrivée d'équipements plus volumineux qui est à l'origine de cette diminution du personnel, diminution qui sera effective à compter du 6 novembre prochain. La compagnie entend remplacer sept camions d'une capacité de 50 tonnes chacun par autant d'unités de 100 tonnes.

Se disant conscient du contexte économique difficile, M. Poulin n'a-

vait pas ou peu de commentaires à émettre hier suite à l'annonce officielle de la réduction du personnel.

"Un comité de reclassement a déjà été formé et nous allons tout essayer pour empêcher le plus de mises à pieds possibles, soit en incitant quelques employés à se prévaloir d'une pré-retraite ou encore en se prévalant de toutes les mesures contenues dans certaines lois fédérales ou provinciales."

D'autre part, M. Poulin a précisé que le président de la LAQ avait réagi hier au texte paru dans La Tribune de mardi, particulièrement au sujet de la prévision d'effectifs

pour les prochaines années. Il appert que la LAQ ne réduira jamais ses effectifs jusqu'à 350.

Jusqu'à hier, seuls les travailleurs miniers de la LAQ, division

de Black-Lake, n'avaient pas encore été touchés par des réductions de personnel et ce, au niveau de toutes les compagnies minières d'amiante du Québec.

En bref

• Villes et villages fleuris

WARWICK - Plus de 600 personnes venant de tous les coins de la province se donneront rendez-vous samedi dans la petite localité de Warwick pour le dévoilement des récipiendaires du concours provincial villes et villages fleuris. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, proclamera les gagnants de ce concours devenu prestigieux dans les murs du village qui a remporté la palme provinciale trois ans d'affilés dans sa catégorie.

Le comité d'organisation des fêtes a prévu une réception, à 11 heures dans les jardins du foyer pour personnes âgées Etoile d'Or, l'un des sites les plus fleuris de Warwick.

• Opération... "portes ouvertes"

VICTORIAVILLE (DG) - Une opération "portes ouvertes" aura lieu le 31 août prochain chez Les Vêtements Victoriaville. Cette initiative, de préciser le président M. Gilles Lafontaine, a été mise sur pied pour permettre à nos familles et à la population de constater le genre d'entreprise que nous avons mise sur pied, dans la défunte Utex avec la collaboration des gens d'affaires de Victoriaville.

• Motocycliste gravement blessé

LAURIERVILLE - Une automobile a percuté une motocyclette, hier avant-midi, vers 11h30, sur la route 267, à Laurierville. Le conducteur de la moto, Christian Paquette, de Thetford-Mines, a subi de graves blessures et repose présentement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. La voiture était conduite par Jean-Guy Beaudoin, de Lyster.

• Il a brûlé un feu rouge

VICTORIAVILLE - Le jeune Jean-François Brunel, 11 ans, a été légèrement blessé, hier, vers 13 heures, à l'intersection des rues Notre-Dame-Est et Perreault. Le jeune Brunel circulait à bicyclette et a brûlé un feu rouge. Il a été frappé par une automobile.

Malgré le caractère mineur des blessures, le jeune blessé est encore hospitalisé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

• Trois jeunes recherchés

DRUMMONDVILLE - Trois jeunes dans la vingtaine, un garçon et deux filles, ont fait l'objet hier d'une opération 100 de la Sûreté du Québec, en rapport avec une tentative de vol simple qu'ils auraient commis hier, vers midi, sur la route 20, près de Drummondville.

Selon ce qui a été signalé par le SQ, le trio, qui faisait de l'auto-stop en direction de Montréal, a tenté de soutirer l'argent d'un automobiliste qui s'était arrêté pour les faire monter. Le conducteur a cependant pu se défaire de l'emprise de ses agresseurs et s'enfuir pour ensuite avertir la force constabulaire.

La SQ signale que les trois jeunes n'ont pu finalement rien prendre au conducteur et que ce dernier n'a également pas été molesté outre-mesure.

• Poursuite de 487,785 \$

DRUMMONDVILLE - Deux institutions financières, la Canada Trust et Roynat Ltée, viennent d'inscrire une poursuite de près d'un demi-million de dollars contre l'entreprise industrielle Bertile de Drummondville et Victoriaville.

Selon les allégués de la poursuite, déposée en Cour Supérieure du district de Drummond, Bertile ne s'est pas conformée à ses obligations quant à des emprunts totaux de près de 2 millions \$ contractés en 1980 auprès des deux compagnies financières.

Dans un cas, elle doit encore 155,960 \$ pour un premier prêt, capital et intérêt compris. Dans l'autre cas, la dette est de 331,825 \$, comprenant également le capital et les intérêts, pour faire le total de près d'un demi-million.

Les deux entreprises financières demandent au tribunal de déclarer leur propriété six lots qui avaient été hypothéqués en leur faveur lors des emprunts consentis à Bertile.

Cinq de ses lots, comprenant parfois des bâtisses, sont situés dans la paroisse Ste-Victoire de Victoriaville et le sixième, dans la municipalité des Cantons-Unis de Wendover et Simpson.

Les deux entreprises demandent au juge de décréter que ces lots soient vendus en bloc par voie de justice pour se rembourser.

• Corey à la Chambre de Commerce

DRUMMONDVILLE - Le premier d'une série de cinq soupers de la Chambre de Commerce du comté de Drummond aura lieu le 19 septembre à 18h30. Le conférencier invité sera M. Ronald Corey, président du club de hockey Les Canadiens de Montréal qui tra-

tera de l'incidence du sport dans le domaine économique. Deux autres conférenciers sont attendus: Mgr Albertus Martin au souper du 30 janvier et Mme Jacqueline Vézina à celui du 19 mars.

Mgr Martin traitera de la morale dans les affaires, alors que Mme Vézina a choisi comme thème "Comment faire connaître ce que l'on fait de beau et de bien?" Les conférenciers des soupers du 21 novembre prochain et du 28 mai 84 (soirée de l'assemblée générale de la Chambre) ne sont pas encore déterminés. Par ailleurs, la Chambre de Commerce poursuivra à nouveau sa politique d'honorer une personnalité drum-

mondvilloise à chacun de ses soupers. Le 19 septembre prochain, à l'occasion du premier souper, cet honneur reviendra à M. Claude Béland, l'actuel instructeur du Royal de Drummondville de la ligue de baseball Junior Majeur du Québec.



Ronald Corey



Claude Béland

• Course des serveurs et serveuses

DRUMMONDVILLE - Les garçons et filles de table de la région de Drummondville se donneront rendez-vous au parc Woodyatt de Drummondville, dimanche prochain, le 28 août, à compter de 13h30, à l'occasion d'une course d'adresse organisée à leur intention.

"Cette course, en plus d'être amusante pour les participants, permettra aussi de recueillir des fonds pour une oeuvre de bienfaisance locale," devait souligner à ce propos M. André Girard, directeur de l'American Express, principal commanditaire de l'é-

ce sont les Cadets de la Marine qui ont été désignés comme bénéficiaires de ces fonds.

Employés de restaurant en grève

DRUMMONDVILLE - C'est en brandissant des slogans tel que "la faim justifie les moyens" que 35 employés du service de la restauration du Motel Universel de Drummondville ont entrepris hier une grève légale dans le but d'obtenir le renouvellement de leur contrat de travail d'une durée de deux ans.

"Il n'y a pas d'autres alternatives pour le moment. Je crois que nous avons fait notre large part puisque nous avons déjà accepté un gel des salaires. Les discussions acheminées sur les clauses normatives, notamment les congés-maladie, les assurances et l'ancienneté," a confié à La Tribune, le président du syndicat M. Eric Bonami. Le contrat des employés du Motel Universel est échu depuis le 1er avril dernier.



L'affaire Mélanie

• Pour avoir extorqué 400 \$ au père

MONTREAL (PC) - Oliver Sylvester Tweed, 28 ans, accusé d'avoir extorqué une somme de \$400 au père de la petite Mélanie Decamp, a comparu jeudi devant le juge Denis Lanctôt, en Cour des sessions de la paix.

Après avoir appris l'enlèvement de la fillette survenu le 9 août dernier, l'accusé a présumément téléphoné à M. Decamp pour lui réclamer \$400 en retour de renseignements sur où "se trouvait sa fille".

M. Decamp aurait obéi et déposé l'argent à un endroit conven-

nu. Le prévenu aurait été appréhendé peu de temps après avoir pris possession de l'argent.

Représenté par Me Louis Cliche, Tweed a plaidé non coupable et devrait subir son enquête préliminaire dans quelques jours.

Le juge Lanctôt l'a remis en liberté conditionnelle.

Mélanie Decamp, six ans, enlevée le 9 août à Drummondville, a été retrouvée morte attachée à un arbre le 20 août. Un individu de 24 ans de Drummondville doit répondre à des accusations de meurtre, d'enlèvement et de séquestration relativement à cette affaire.

• Baisse de fréquentation au parc

DRUMMONDVILLE (RJ) - Si l'on tient des comparaisons avec les chiffres de l'année dernière, le parc des Voltigeurs a subi une baisse notable de fréquentation au cours du mois août. Mais cette diminution du nombre des campeurs n'est nullement reliée à l'enlèvement de la jeune Mélanie Decamp, survenu le 9 août dernier.

Pour M. André Bergeron, surintendant de ce vaste parc provincial, la relation de la baisse de fréquentation et l'affaire Decamp n'est rien d'autre qu'une rumeur lancée parmi tant d'autres.

M. Bergeron indique de plus qu'il ne s'est d'ailleurs pas créé de mouvement de panique parmi les autres campeurs durant les jours qui ont suivi la disparition de la fillette, comme l'auraient

laissé entendre certaines personnes.

"Il est vrai que notre courbe de fréquentation est inférieure au mois d'août l'an dernier, mais je ne crois pas que cet événement en est la raison principale. Je serais plutôt porté à croire que beaucoup de gens ont préféré se rendre aux Etats-Unis cette année et que l'augmentation substantielle de nos tarifs en sont les véritables causes," explique-t-il.

"Phénomène intéressant, s'il en est un dans toute cette triste histoire, reprend M. Bergeron, on s'aperçoit maintenant que les parents accordent une plus grande surveillance à leurs enfants dans les aires d'amusement du parc. Cette affaire a encore quelque sorte déclenché une prise de conscience."

• Progrès pour l'hypnose?

DRUMMONDVILLE - Les recherches, faites par un groupe d'hypnologues sur la disparition de Mélanie Decamp, en utilisant l'hypnose et les techniques connexes, constituent un progrès important pour l'avancement de cette science.

C'est ce qu'ont déclaré hier deux hypnologues de Beauport, MM. Yvon et Yvan Gagnon, qui ont consacré de nombreuses heures et des efforts considérables pour apporter leur concours au dénouement de cette affaire.

Conviés à Drummondville par la Centrale de compilation ufologique du Québec, MM. Gagnon ont hypnotisé un homme de la région de Montréal, désigné sous le nom de M. X, et l'ont fait regresser

jusqu'au moment de sa naissance, appelé le point zéro.

Parmi les faits découverts par ce moyen, l'hypnotisé a "dit que la petite Mélanie avait été enlevée, qu'elle se trouvait à quatre milles du parc des Voltigeurs, qu'elle avait été tuée par un ravisseur à mobylette et qu'elle se trouvait dans un boisé à environ 1,500 pieds d'une maison blanche, sale, à toit goudronné. De plus, une description assez précise du suspect avait été donnée. Ces indications ont permis aux chercheurs de se rendre à moins d'un kilomètre de l'endroit où se trouvait Mélanie samedi dernier, soit plus d'un jour avant la découverte de son corps.

• Les handicapés protestent

DRUMMONDVILLE - En marge de l'affaire Decamp, les membres du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec, réunis en assemblée, ont déploré "l'hystérie de vocabulaire déployée par certains médias et l'acharnement de certaines lignes ouvertes à généraliser" des jugements sur les personnes déficientes intellectuel-

les ou affligées d'une maladie mentale.

L'Office souhaite que les représentants des médias analysent et commentent cet événement de la même manière que tout autre, en usant un ton de modération et de justesse. Il rappelle que le pouvoir de la presse comporte des droits mais aussi de grandes responsabilités professionnelles.

Le système d'intéressement

Le syndicat de la Bell se méfie

THETFORD-MINES (PS) - C'est un sentiment de méfiance qui anime présentement le président du local 7285 des Métallurgistes, M. André Fillion, face à la nouvelle clause qui permettra aux employés de la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée de Thetford-Mines de bénéficier d'un système d'intéressement aux résultats.

"Il est difficile de croire que la compagnie nous a offert un bonus sans exiger quelque chose en compensation, surtout que nous n'avons jamais parlé ou demandé d'inclure une telle clause dans la nouvelle convention collective."

M. Fillion avoue ne pas comprendre entièrement toute la mécanique de la nouvelle clause et c'est pourquoi, dit-il, les syndiqués n'ont reçu que très peu d'information lors de l'assemblée d'acceptation des offres. Il s'empresse de souligner que le syndicat n'avait pas grand choix quant à l'acceptation ou le refus de ce système d'intéressement du fait qu'il était compris dans la recommandation du conciliateur André Courchesne. Or, les syndiqués se

sont prononcés sur l'ensemble de la recommandation et non pas sur des items spécifiques.

Pour M. Fillion, cette nouvelle clause équivaut à un boni au rendement, mais déguisé. Et, à cet effet, il craint que ce système divise les employés en faisant en sorte que certains deviennent des délateurs, particulièrement ceux qui voudront à tout prix bénéficier de la prime. "Heureusement, nous n'aurons qu'une année à vivre avec cette clause et, si en 1984-85, nous nous rendons compte des difficultés qu'elle peut engendrer par son application, nous ferons en sorte qu'elle disparaisse pour la future convention collective."

Surtout que M. Fillion ne croit pas que ce système soit un réel début d'intéressement à la gestion de l'entreprise. Il préfère la possibilité de recommander la nomination d'un employé-syndiqué au sein du Conseil d'administration de la compagnie minière, possibilité que la partie patronale a soulevé lors des récentes négociations.



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)

Semaine du P'tit Caribou

La présence de cavaliers ou cavalières dans les rues de la ville de Thetford-Mines rappelle rapidement aux résidents et visiteurs que la Semaine du P'tit Caribou est en cours dans la région de l'Amiante.

CONCOURS

500

NOMS

"Cherchez votre nom" VOIR LES DETAILS

DEMAIN DANS LA TRIBUNE

34731

la tribune arts et divertissements

La première au Québec à n'écrire que dans le genre policier

Christine Brouillet: une jeune romancière téméraire

Une entrevue de Pierreette Roy
Elle est probable-



(Photo La Tribune par Claude Poulin) Christine Brouillet

ment la première romancière québécoise à n'écrire que dans le genre policier et probablement aussi une des plus téméraires — elle-même appelle cela de l'inconscience — puisqu'elle s'adonne à l'écriture à temps plein et est décidée à ne vivre que de cette activité depuis le moment où on l'a portée gagnante du prix Robert-Cliche en 1982.

En cela, Christine Brouillet, auteur de Chère voisine qui s'est méritée en 1982 le prix Robert-Cliche et de Coup de foudre qui était publié au printemps aux Editions Quinze, manifeste certainement la fougue qui caractérise son jeune âge car elle n'a que 25 ans, mais exprime aussi sa détermination toute particulière à vivre de sa plume.

Un coup de tête

Pourtant, tout cela a commencé de bien

étrange façon, peut-être un peu comme s'amarçonnent les histoires que raconte Brouillet dans ses romans, puisqu'un 30 décembre, elle a décidé de présenter un texte écrit dans le cadre d'un concours au jury du prix Robert-Cliche. La date limite d'inscription était fixée au 31 décembre.

"C'était Chère voisine que j'avais écrit sur un coup de tête, explique l'auteur au cours d'une entrevue. Dans le projet que j'avais, je devais écrire un télé-théâtre mais j'ai changé d'idée, par défi simplement pour voir si j'étais capable d'organiser une intrigue."

L'expérience semble avoir été probante puisqu'avec ce texte Christine Brouillet recevait le Prix Robert-Cliche et quittait dès ce moment un emploi de serveuse de restaurant qu'elle occupait depuis cinq ans pour se consacrer à temps plein à l'écriture.

"Il y a bien sûr des périodes de vaches grasses et des périodes de vaches maigres mais l'essentiel, je crois, c'est de dire oui à tout ce qui nous est proposé, fait remarquer l'auteur. Il faut aussi travailler beaucoup et que ça te tente ou pas, tu dois t'installer devant ton dactylo car l'écriture, c'est un rythme, c'est une discipline très serrée. D'ailleurs, c'est probablement à cause de mon fond de morale jué-chrétienne mais je me rends compte que si je ne travaille pas, je me sens coupable."

La recette semble porter fruits puisque Christine Brouillet avoue qu'elle mène actuellement plusieurs commandes dont une de conte policier pour enfants pour les éditions de La Courte Echelle, une nouvelle pour la revue "La vie en rose" et diverses autres commandes. Le roman Chère voisine doit être publié en

France cet été, aux éditions Julliard.

Ni truc ni recette

Elle-même grande friande du genre policier et thriller — c'était prévisible — Christine Brouillet considère qu'il n'y a ni truc, ni recette magique pour concocter une bonne intrigue.

"Ce qu'il faut, c'est un bon plan pour ne pas perdre le fil de son histoire et pour ne pas faire d'erreurs de temps, de lieu, explique-t-elle. D'ailleurs, si je ne fais pas un roman avec une intrigue bien serrée, l'histoire tombe dans ma vie à moi et devient lyrique. J'aurais bien le temps, quand je serai vieille, pour cela."

Dans son genre l'auteur est consciente qu'elle n'est pas très

osée dans la violence et qu'elle n'offre pas de romans violents ou sanglants.

"Je n'offre pas non plus de trucs à charade, note-t-elle. Dans mes romans, on sait qui tue, pourquoi il ou elle tue, mais on ne sait pas ce qui va arriver. Car l'important, c'est de donner davantage aux lecteurs qu'à tes personnages pour que le lecteur ait peur mais pour qu'il manque des morceaux de puzzle aux protagonistes."

Pourtant, ceux-ci arrivent fréquemment à dérouter l'auteur qui avoue que souvent, ils la contrôlent complètement et qu'elle les sent dans son dos, à pousser.

"Si moi je ne crois pas à ma propre affaire, si je ne me fais pas prendre à mon propre jeu, il est évident que les gens n'y croiront

Félicitations
Hermine!
Une comédie de Marie-Thérèse Quinton



Riez aux larmes avec: **MARC GÉLINAS FRANCE ARBOUR ALAIN GÉLINAS**

Du 22 juin au 27 août
Du mercredi au vendredi à 20h30
Samedi, à 19h et 22h

Théâtre de la Gheerri
St-Fortunat, cdt Richmond, 1 tél: 819-344-2402

LE THEATRE DE L'EXAGONE
présente
LES DEUX VIERGES
AU CLUB LE CARREFOUR
2984, rue Des Chênes, Sherbrooke
(à l'arrière du Carrefour de l'Estrie)

LES JEUDIS — VENDREDIS et SAMEDIS
à 20h30 jusqu'au 27 août inclus
SUPPLEMENTAIRE: DIMANCHE 28 AOUT
LE SPECTACLE LE PLUS DROLE EN VILLE
Réservez dès maintenant

Billets: Adultes \$5.50 *Réservations et informations: 566-7676
Etudiants et moins de 18 ans: \$4.00 (à partir de 16h les jours de spectacles)

PRÉSENTATION DU MESSAGE DU GRAAL
dans *DANS LA LUMIÈRE DE LA VÉRITÉ*

LE 27 AOUT
AU COLLEGE DE SHERBROOKE
475, rue Parc à 19h30 Pav. 5

Il est temps à présent que tombent les bandeaux et que l'homme sache clairement d'où il est venu, quels devoirs lui impose sa tâche et où il doit retourner. Pour cela, il lui faut connaître la voie! Et cette voie, il la trouve clairement indiquée dans mon Message du Graal, à condition qu'il veuille bien la voir.

ABD-RU-SHIN
Tome 11 Chapitre 68

Les petits SLIPS IBANS adultes
se déchainent
PLUS **ÇA FAIT DU BIEN**

Horaires: Les petits Slips 7.30, 9.45
Ca fait du bien 8.35 9.47.74

Cinéma CAPRI
63 King ouest 566-0330

BELVEDERE 1 Tél.: 562-3969 TOUS
Coluche Michel Serreault
Jean Hyanne - 9h15

2 HEURES MOINS LE QUART AVANT JESUS-CHRIST
2e film "LES SOUS DOUES"
REVIENNENT 7h30

BELVEDERE 2 Tél.: 562-3969 Tous
E.T. L'EXTRA TERRESTRE 7h30 MAISON DU LAC 9h35

Le Promenoir enr.
présente
Une pièce à succès, la comédie

Le Bonheur d'Henri
d'Elisabeth Bourget

Avec
Marcel Racine Rita Laverdière
Anne Roberge Carole Nadeau
Hervé Philippe Francine Padnauld

dans une mise en scène de Jacques Blais
Les jeudis, vendredis et samedis à 20h.30

au café-théâtre
AUX TROUBADOURS
2166 King ouest, Sherbrooke Rés.: (819) 564-8676
Billets: \$6.00 565-8687

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boul. Portland Sherbrooke 565-0388

En ouvrant les yeux, il avait déjà sa façon de voir la vie.

D'après le roman de **JOHN IRVING**

L'histoire irrésistible, émouvante, tragique, d'un homme généreux et angoissé, au prise avec ses rôles de fils, d'amant, d'époux et de père.

Le monde selon Garp
THE WORLD ACCORDING TO GARP
... ROBIN WILLIAMS
Un film de GEORGE ROY HILL

CINEMA 1 7h00 et 9h30

ENTRE CHIEN ET LOUP
présente
Deux billets pour l'Anse-à-deux-tasses
une comédie boracque et sentimentale

PROLONGATION
les 24, 25, 26, 27 août à 20h30
Réservez dès maintenant
(819) 864-9569

AU THÉÂTRE DU THÉ DES BOIS
(574, avenue du Parc, Deauville)

\$7.00 et \$5.00 (étudiant-e-s, sans emploi) et prix de groupe

— Activités spéciales les dimanches —
Méchoui suivi de la pièce pour groupe de 40 personnes et plus

En collaboration avec le Café Restaurant LA ROSE DES SABLES (566 4627)

MERYL STREEP
Gagnante de l'Oscar
- Meilleure actrice de l'année

Entre le romantisme, l'innocence et le sensuel... il existe encore des choses qu'on ne peut imaginer!

28 semaine

LE CHOIX DE SOPHIE
LE CHOIX DE SOPHIE

Quand des adolescents décident d'aller retrouver celles qu'ils aiment, tout peut arriver.

Private School
... for girls

28 semaine

IBANS

David's father bought him a home computer. He's used it to change his high school grades.

Now, he's found a new game to play.

WARGAMES
réalisé par John Badham
avec: Matthew Broderick
Ally Sheedy

CINEMA 2 7h30 et 9h40

BRASSERIE Le Bavarois
2155, rue Galt ouest, Sherbrooke

LE BAVAROIS COMME AUTREFOIS
ORCHESTRE BAVAROIS
TOUS LES JEU.-VEN.-SAM.
A COMPTER DU 25 AOUT
LE TRIO HENRY
de "EXPO 67"
EPLUCHETTE DE BLE D'INDE
VENDREDI SOIR, LE 26 AOUT
7 à 11 p.m. — GRATIS!
surprise en soirée

CUISINE OUVERTE
11 h.a.m. à 11 h.p.m.
CUISINES CANADIENNE — ITALIENNE — FRUITS DE MER

Pour réservation: 565-0220

28 FILM **Porté disparu**
avec Jack Lemmon et Sissy Spacek

Horaires: semaine - Porté disparu 6.30; le choix de Sophie 5.40.
Dimanche: Porté 1.15, 6.30.
Choix de Sophie 3.35, 8.40

cinéma de paris
372 rue King SHERBROOKE 569 2676

PSYCHO II
Admission \$4.50 Etudiants 14-20 \$3.00 (avec carte)

Horaires: semaine - Psycho 7.30; Private 9.35
dimanche - Psycho 1.30
7.30; Private 3.35, 9.35

Cinéma CAPITOL
59 King est 565-0711

WARGAMES
CINEMA 2 7h30 et 9h40

CINE PARC **ROCK-FOREST**
Boul. Bourque
HORAIRES: 843 9575

LE FILM QUE LES ROMAINS AURAIENT VOULU VOIR SI LE CINEMA AVAIT EXISTÉ

Ils sont fous ces ROMAINS! ...

MICHEL SERRAULT COLUCHE
JEAN YVES

BUD SPENCER
UNE COMEDIE TURBULENTE PLUS TANGENTE QUE JAMAIS

BANANA JOE

26 AOUT au 1 SEPT OUVERTURE A: 19h00 • La projection débute au crépuscule

LA GUERRE DES ETOILES
LE RETOUR DU JEDI
3e de "Return of the Jedi"

CINEMA 3 6h45 et 9h15

NOUVEAU KENWOOD
Modèles 1984

Chaîne stéréophonique No 3
La preuve vivante qu'un ensemble très abordable peut offrir un grand plaisir musical

- *KA-31 Amplificateur stéréo intégré 30W can. efficaces
- *KT-31 Tuner stéréo FM AM haute sensibilité
- *KD-218 Platine semi-automatique à bras de lecture ultra-léger
- *KX-31 Magnétophone à cassettes avec système Dolby, commandes à logique
- *SRC-31W Meuble rack pour chaîne stéréo, finition noyer
- *LSK-2000 Enceintes clois. 75W 2 voies, 2 haut-parleurs

PRIX "DOYON" **829.95**

G. DOYON TV/SON
1115, rue Conseil, Sherbrooke
569-5746 • 562-7886

Inscription jusqu'au 15 septembre pour l'aide à l'édition musicale

SHERBROOKE — Les organismes oeuvrant dans le domaine de l'édition musicale, ont jusqu'au 15 septembre pour s'inscrire au programme d'aide du ministère des Affaires culturelles.

Le ministère précise que les projets admissibles doivent être de production québécoise et se

retrouver dans une des catégories suivantes: musique de concert (formation instrumentale et vocale pour solos, duos et trios, petits ensembles, grands ensembles, recueils et anthologies), matériel didactique (méthodes autres que d'initiation, solos, duos et trios, petits et grands ensembles, etc.), musique légère (formation instrumentale et vocale pour petits et grands ensembles, etc.).

Les responsables indiquent que les organismes désirant bénéficier de ce programme doivent toutefois rencontrer certaines exigences; il est possible d'obtenir des renseignements, de même que le formulaire d'inscription auprès du ministère des Affaires culturelles, à Québec.

Menu artistique

Ce soir et demain soir à 20h30 à la Coop d'Ulverton, la comédie "La Bigamie, pourquoi pas?" par le Théâtre de l'aurore, troupe de Durham-Sud. Cette pièce d'un auteur français, a été adaptée par Francine Boyer et Madeleine Côté. Huit comédiens se partagent les rôles.

— 0 —

Actuellement, et jusqu'au 16 septembre, la Caisse populaire de Lennoxville présente une exposition des oeuvres récentes à l'huile de David Langevin.

Le Vieux Clocher de Magog

64, Merry nord — 8470470

2 SUPER événements BLUES

En collaboration avec O'Keefe et CIMO MF

Harmonica Zeke

Judi, vend., samedi 25, 26, 27 août 20h30

Adm.: \$3.00



ET

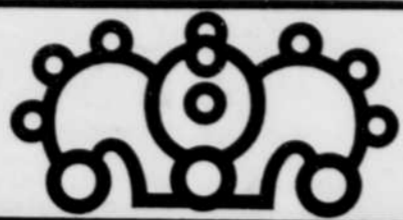
1 SOIR JAZZ Vic Vogel Big Band

SEULEMENT

17 musiciens

Lundi, 29 août, 21h

Adm.: \$10



RECRUTEMENT: LIGUE PROFESSIONNELLE D'IMPROVISATION GRC c'dingue

Le Pigeonnier est à la recherche d'improvisatrices et d'improvisateurs pour la saison d'automne 1983 de la GRC c'dingue cette désormais célèbre ligue d'improvisation.

Conditions: Les participants et participantes devront être libres tous les lundis et les mardis soirs entre le 5 septembre et le 29 novembre.

Il y aura un atelier obligatoire de 4 semaines pour les personnes sélectionnées. Le coût de l'atelier est de 80,00 \$ plus 2,00 \$ de frais d'inscription. Début 5 septembre. Les personnes choisies seront engagées et rémunérées.

Pour obtenir le formulaire d'inscription, présentez-vous au Pigeonnier au 138 rue Wellington nord à Sherbrooke entre 9 h 00 et 17 h 00 du lundi au vendredi.

Pour information: 564-2060

Aucune inscription ne sera acceptée après le 31 août.

Première joute 3 octobre!!!

BINGO

PAR EXPO SHERBROOKE

MARDI SOIR, 30 AOÛT À 20 HRES

AU PALAIS DES SPORTS DE SHERBROOKE

PRIX DE PRÉSENCE AUTOMOBILE

"RENAULT" TAXE ET LICENCE NON INCLUSES OU

\$ 6,000.00

15 TOURS DE BINGO \$5.00

PRIX DE \$200.00 CHAQUE TOUR

TOURS SPÉCIAUX DE MILLE DOLLARS

CE SUPER BINGO SERA DIRIGÉ PAR
J.E. PRUD'HOMME
LE ROI DES SUPER BINGOS
LE DERNIER BINGO
DE SA CARRIÈRE



Bzz! Bzz!
Ça va bourdonner à la Miellerie Lambert pour leur 10e anniversaire...

ACTIVITÉS

Où: 566, rue Gosselin Wotton, Qué.

(819) 828-2549

Quand:

Dimanche, le 28 août 1983 de 1.30 p.m. à 6.00 p.m.

Bienvenue à tous!



et François Bernard

avec la collaboration de la brasserie O'KEEFE vous invitent cordialement à venir célébrer

"4 JOURS DE FÊTE"

les 25, 26, 27, 28 août 1983

A l'occasion du 2e anniversaire du

Bar la Cachee des Sportifs

4270, rue Fontaine, Rock Forest, QC 569-3344

25 août:

A compter de 19h. Soirée d'ouverture. Plusieurs personnalités seront présentes.

26 août:

Soirée BO JEANS Tirage de 25 paires de BO JEANS

27 août

Tournoi de fers fermés "Simple"

28 août:

Tournoi de fers fermés "Equipe"

Inscription: de 11h à 12h30

27 août:

A compter de 21h. Super programme d'amateurs, avec Raoul Richard, m.c.

28 août:

SUPER GALA DE LUTTE

1 COMBAT ROYAL

COMBAT LUTTEUR vs KARATE (ceinture noire)

4 à 5 autres intéressants combats

28 août: Grand méchoui au boeuf, à compter de 18h.

ORCHESTRE TOUS LES SOIRS de 21h à 2h30

• ENTREE GRATUITE • BIENVENUE

AU BAR LA CACHEE DES SPORTIFS

Il a donné son nom à la salle de concert du Centre d'arts d'Orford

Médaille honorifique décernée par les JMC au violoniste Gilles Lefebvre

MONTREAL (PC) — A l'aube d'une 34e saison, les Jeunesses musicales du Canada ont décerné jeudi des médailles honorifiques à quatre personnes pour leur contribution soutenue (et souvent bénévole) à l'essor de ce mouvement culturel.

Ce sont le violoniste Gilles Lefebvre qui a passé 25 ans au service des JMC, en tant que membre fondateur, président puis directeur général jusqu'en 1972.

Aujourd'hui directeur associé du Conseil des arts du Canada, M. Lefebvre a également donné son nom à la salle de concert du Centre d'arts d'Orford, dans les Cantons de l'Est.

Un autre médaillé, M. Joseph-Hector Lemieux, était vicaire de la paroisse Christ-Roi, à Saint-Hyacinthe, lorsqu'il créa en 1947 une association, Les Compagnons de l'art, pour encourager les jeunes musiciens. Sous son égide, le jeune Lefebvre donna son premier concert en juin 1949.

Mme Lorette Desruisseaux-Boisvert a de son côté consacré le plus clair de son temps à des oeuvres charitables et sociales ainsi qu'à des mouvements artistiques comme le Festival de la jeunesse, ancêtre des festivals actuels et fondé en 1948.

Le quatrième exemplaire de cette médaille a été décerné à titre posthume à Mme Anais Rousseau, de Trois-Rivières, décédée il y a une douzaine d'années. Instigatrice des 1942 des Rendez-vous artistiques et du Club André-Mathieu, Mme

A la clôture du 33e congrès national des JMC, samedi soir à Orford, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Clément Richard, remettra officiellement la distinction aux lauréats.

La médaille est l'oeuvre du sculpteur Yves Trudeau et son avers représente une note de musique dans laquelle on reconnaît un mappemonde. Le revers porte une autre note, stylisée et emblématique de la Fédération internationale des JMC.

On doit à M. Trudeau le phare du Cosmos,

oeuvre mécanisée et pléxe du même nom, à sonorisation créée pour Montréal.

M. Picard a par ailleurs souligné que le mouvement privilégiait de plus en plus les concerts donnés dans des halls ouverts, par opposition aux salles traditionnelles avec fauteuils en rangée.

Les JMC organisent chaque année plus de 400 concerts commentés, dans le réseau scolaire notamment.

OFFENBACH PLUME

8 septembre 20h00
PALAIS DES SPORTS
INFORMATION 565-5850

Plus Carrock Laurentide

Billets en vente à la bijouterie Or-Gemma du Centre-ville
Prix d'entrée: 10\$ (12\$ le jour du spectacle)

LES PRODUCTIONS BOA ET ARTISTES ET ASSOCIES PRESENTENT

DANIEL LEMIRE

UN DOUBLE "ONE MAN SHOW" **PIERRE VERVILLE**

Au pigeonnier
138, Wellington nord
du jeudi au samedi, du 18 août au 3 sept. incl. 20h30

Billets en vente au Pigeonnier et à la bijouterie Or-Gemma du Centre-ville.
Information: 564-2960

A NE PAS MANQUER

LES DEUX REVELATIONS DE L'ANNEE AUX LUNDIS DES HA! HA!

Au Village du Café du Palais c'est la semaine Western du 24 au 27 août

Tous les jours, Rodéo sur le taureau mécanique. Spéciaux et ambiance d'époque. Samedi, 27 août: "GRAND GALA" Week-end express au Saloon du Café

Bar RENCONTRE Au Café du Palais

danse spectacles

Face au Palais de Justice Centre-Ville • Sherbrooke POUR SON SOLEIL DU MIDI ET SES DOUCES NUITS

CASSE-CROUTE TOUS LES JOURS DE 17 à 18 h. DE 12 H A 19 H 2 pour 1

SUPER SPÉCIAL SAISON ESTIVALE CLUB VIDÉO

CARTE DE MEMBRE \$19.95

LOUEZ 2 FILMS et obtenez-en un troisième GRATUIT

LOCATION DE FIN DE SEMAINE \$10 par jour AVEC 1 FILM \$20 pour 2 jours AVEC 1 FILM

G. DOYON TV
1115, rue Conseil, 569-5746

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE

académie de ballet de Sherbrooke 167, rue Marquette — 569-1997

PIERRE LAPOINTE DIRECTEUR (Approuvé par le MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC)

académie de musique de Sherbrooke

COURS OFFERTS

BALLET CLASSIQUE
BALLET JAZZ
DANSE AEROBIQUE
THEATRE
DESSIN PEINTURE
PRE-MATERNELLE
DANSE MODERNE

CHANT
FLUTE A BEC
FLUTE TRAVERSIERE
GUITARE
VIOLON
CHORALE ADULTE
AGE D'OR (CHORALE)

Direction: Pierre Lapointe

CORPS PROFESSORAL DU CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE

BALLET CLASSIQUE — JAZZ
Jocelyne Perreault
Martine Labrie
Sylvie Domingue
Jacques St-Cyr
Marie-Claude Gosselin
Lynne Bachant
Danièle Brochu
Josée Corriveau
Sylvie Bourque
Pierre Lapointe

PRE-MATERNELLE
Marianne Campeau
Michelyne Roy Longchamp

THEATRE
Yvan Bourgault
Lise Laverdière

DESSIN-PEINTURE
Nicole Gilbert
Claire Doucet

PIANO
Louise Proulx

FLUTE TRAVERSIERE
Catherine Bourque

FLUTE A BEC-CHANT ET CHANT CHORALE
Jacinthe Dion

SECRETARIAT
Marielle Roy
Dianne Dufort
Michelyne Roy Longchamp

Inscription pour 83-84 du 29 août au 3 septembre de 9h00 à 9h00
Pour renseignements: 569-1997



COURS DE THEATRE
(Diction — Phonétique — Interprétation)
PROFESSEURS: LISE LAVERDIERE, YVAN BOURGAULT

Issue de notre école où pendant deux années elle a suivi les cours de diction théâtrale et jazz avec le professeur Danielle Chenay ainsi que Robert De Courcel, elle fit partie de la troupe de théâtre l'Union Théâtrale qui est dirigée par Lionel Racine. Elle a entre autre interprété M. Masure de Claude Manier, Baseball de Pierre Quirk ainsi que plusieurs autres pour en arriver à créer sa propre troupe théâtrale "Le Théâtre de la Relève Enr." où plusieurs nouveaux talents s'accomplissent en donnant vie aux personnages que l'on retrouve dans les écrits de ses pièces.

Scolarité
Inscription: \$10.00
Adultes: \$20.00 par mois
Enfants: \$20.00 par mois
Adultes: mercredi de 19 h 30 à 21 h 30
Enfants: samedi de 10 h à 11 h 30

COURS DE PIANO
PROFESSEUR: MME LOUISE PROULX

Madame Proulx fit ses dernières années d'études musicales à l'école de musique de l'Université Laval à Québec, au niveau d'un baccalauréat en musique, avec comme instrument principal, le piano.

Elle travailla avec les professeurs tels que: Joël Pasquier, Anna-Marie Globensky ainsi que Henri Brassard. Elle suivit aussi quelques cours en psychologie; (théorie de la personnalité, psychologie ainsi que théorie psychanalytique).

Elle participa pendant plus de dix ans aux festivals de musique du Québec, et obtint souvent l'occasion de se faire valoir en finales.

A l'âge de 14 ans, elle était gagnante d'un concours organisé par les "MATINEES SYMPHONIQUES" qui lui donna l'opportunité de se produire à deux reprises avec l'Orchestre Symphonique de Québec, sous la direction de Monsieur François Bernier, dans une interprétation de 1er mouvement du concerto no: 19 de Mozart.

Depuis maintenant douze ans, Madame Proulx enseigne la musique (PIANO, THEORIE, SOLFEGE ET DICTEE MUSICALE) autant à des jeunes, à des adolescents qu'à des adultes.

SCOLARITE: Inscription: \$10.00 — Pour tous: \$48.00 par mois. Une par semaine.

REGLEMENTS:

- 1 — Age minimum exigé: 8 ans.
- 2 — Les cours sont payable au début de chaque mois.
- 3 — Les cours manqués par les élèves ne sont ni remis, ni remboursables.
- 4 — Les cours des élèves non-donnés par le professeur seront remis par la suite par le professeur, sinon, ils seront déduits sur la mensualité du mois suivant.
- 5 — Les élèves devront être au Centre, au moins 10 minutes avant leur cours.

HORAIRE:
Souplesse d'arrangement quant aux heures et journées des cours. Pour tout renseignement pour les cours de piano, vous communiquez directement avec Mme Proulx, au numéro de téléphone: 569-2611.

COURS POUR ADULTES — JOUR

BALLET CLASSIQUE — MARDI A.M.
JAZZ: MERCREDI, JEUDI P.M.
PEINTURE: MERCREDI P.M.

PRE-MATERNELLE
Enfants de 3, 4, 5 ans

DICTION — CHANT — RYTHMIQUE

FOLKLORE — BRICOLAGE
Mardi au jeudi, 13h00 à 15h00
mardi et jeudi, 9h00 à 11h00

ECOLE DE BALLET D'ASBESTOS
PROFESSEURS:
MARTINE LABRIE & JOCELYNE PERREAULT

ECOLE DE BALLET D'ASBESTOS,
300, boul. Morin
Inscription: 31 août et 1er septembre de 4h00 à 9h00 p.m.
Renseignements: 879-2621

ECOLE DE BALLET DE MAGOG
PROFESSEUR:
JOCELYNE PERREAULT

ADRESSE: 51, rue des Pins
Inscription: 29 et 30 août de 4h00 à 9h00 p.m.
Renseignements: 563-3688

ECOLE DE BALLET DE COATICOOK
PROFESSEUR:
Lynne Bachand

Inscription: 31 août de 5h00 à 9h00 p.m.

Ecole Polyvalente La Frontalière.
Renseignements:
Mme Françoise Maurice, 849-3758

ECOLE DE BALLET DE RICHMOND
ENDROIT:
Mont St-Patrice, Richmond

PROFESSEUR:
Josée Corriveau

Inscription: 9 septembre de 5h00 à 9h00 p.m.

LOUEZ UN VIDEO

LOUEZ LES PLUS RECENTS FILMS VIDEO APPAREIL \$15 par jour incluant 2 FILMS

Validé: lundi, mardi, mercredi

569-9963 Club 910, King O., Sherbrooke

VIDEOTECH

Notre club vous offre en primeur les plus récents films vidéo.

mirage
La transparence du son

Maintenant en montre dans nos salles d'écoute. MIRAGE, cette enceinte acoustique qui fait sa marque au niveau international.

5 morceaux \$850 Rég. \$1095

harman/kardon

Comme tout récepteur Harman Kardon, le hk 3301 développe beaucoup plus de puissance que son calibre établi de 20" watts par canal. Ce qui signifie que l'économie que hk3301 sur-classe n'importe quel récepteur conventionnel de sa catégorie.

C'est entendu. Puisque Harman Kardon a pour philosophie qu'il ne peut y avoir de compromis dans la qualité du son que vous avez déboursé peu ou beaucoup.

CHAQUE SYSTEME EST VERIFIE ET CALIBRE PAR NOS EXPERTS SELECTION DE MARQUES DE RENOMMEE INTERNATIONALE TELLES QUE:
LUXMAN
NAD
HARMAN KARDON
HAFLER
TEAC
MISSION
JBL
IMF
DBX
SYSTEM DECK ETC.

Une table tournante de classe à prix d'économie, incluant cellule Pickering SEI

VIDEOTECH Inc.
910 King O., Sherbrooke 190 Lindsay, Drummondville Galeries Orford Magog